

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL

Date : 31 Mai 2022

Pays : Côte d'Ivoire

Description de la mission : Recrutement d'un-e- consultant-e national pour la réalisation d'une étude sur les déterminants de la participation politique des femmes et des jeunes filles dans la région du Gbêkê.

Nom du projet : ONUFEMMES : Projet « Appui intégré au pilotage du développement local, à la promotion de sociétés pacifiques et à la sécurité humaine dans la région du Gbêkê »

Durée de la mission/services : La durée de la mission sera de 45 jours calendaires y compris la période de rédaction et de validation du rapport de l'étude.

L'offre doit être soumise à l'adresse suivante :

Programme des Nations Unies pour le Développement

01 BP 1747 ABIDJAN 01

ANGLE AVENUE MARCHAND RUE GOURGAS

PLATEAU EN FACE DE LA RADIO

ou par courrier électronique à l'adresse procurement.offers.ci@undp.org au plus tard le

14 Juin 2022 à 17H00

Toute demande d'éclaircissements doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse indiquée ci-dessus. Le service des Achats répondra par courrier électronique, et enverra à tous les soumissionnaires les copies des réponses écrites avec toutes les clarifications nécessaires, sans mentionner l'auteur de la question.



Recrutement d'un-e consultant-e national pour la réalisation d'une étude sur les déterminants de la participation politique des femmes et des jeunes filles dans la région du Gbêkê

Projet « Appui intégré au pilotage du développement local, à la promotion de sociétés pacifiques et à la sécurité humaine dans la région du Gbêkê »

Termes de références

I. DESCRIPTION DU CONTEXTE

Le projet « *Appui intégré au pilotage du développement local, à la promotion de sociétés pacifiques et à la sécurité humaine dans la région du Gbêkê* » est un projet conjoint de l'ONU Femmes et du PNUD, approuvé par le fonds fiduciaire de Nations Unies pour la sécurité humaine (UNTFHS). Ce projet est mis en œuvre dans le cadre du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (CCDD 2021-2025), en appui aux efforts de la Côte d'Ivoire pour l'atteinte des ODD¹ à l'horizon 2030. Il vise à assurer l'accès équitable aux services sociaux de base des groupes vulnérables (garçons/hommes et filles/femmes) ainsi que l'amélioration de l'environnement social en faveur de la sécurité humaine dans la région du Gbêkê dans le cadre de la localisation des ODD.

Conformément à son mandat, l'ONU Femmes soutient globalement, dans le cadre de ce projet, la prise en compte de la perspective genre pour améliorer de façon holistique la sécurité humaine des femmes et des jeunes filles dans la zone d'intervention ciblée. Elle appuie de manière spécifique la promotion de la budgétisation sensible au genre au niveau local, le renforcement des capacités des femmes, leur participation pertinente à la sphère politique et aux processus de paix locaux et communautaires de sorte que les approches de sécurité humaine promues puissent améliorer de façon conséquente la situation des femmes au sein de leurs familles et de leurs communautés.

Le droit des femmes à participer aux affaires publiques et à exercer leurs droits politiques sur un pied d'égalité est fondamental dans les contextes de sécurité humaine et de développement durable. En effet, la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) consacre les principes de non-discrimination et de jouissance égale des droits politiques. La Convention sur les droits politiques des femmes (CPRW), qui s'appuie sur la DUDH, protège spécifiquement le droit des femmes à participer au gouvernement de leur pays et à accéder aux services publics. Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) affirme que tout-e citoyen-ne a le droit égal de participer aux affaires publiques, de voter et d'être élu-e au suffrage universel et égal, et d'avoir un accès égal aux services publics. Enfin, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) énonce le droit égal des femmes à participer à la vie politique et publique, y compris le droit de vote à toutes les élections et à tous les référendums publics, l'éligibilité à tous les

¹ Objectifs de Développement Durable

organismes publiquement élus et la participation à la formulation et à la mise en œuvre de la politique gouvernementale, et engage les États parties à prendre des mesures appropriées pour garantir que les femmes ont des chances égales de participer sans discrimination.

Bien que la Côte d'Ivoire ait ratifié la plupart des instruments juridiques internationaux reconnaissant aux femmes et aux hommes l'égalité en droit et en devoir, et interdisant toute discrimination liée au sexe, les femmes continuent dans le pays d'être minoritaires et sous-représentées dans les institutions qui prennent les décisions essentielles affectant leur vie, à l'image de la plupart des pays du monde. Selon les statistiques actuelles ², elles ne représentent que 12,91% des membres de l'Assemblée nationale, 20,42% des membres du Sénat, 8% des Maires et 3,22% des Président-e-s de Conseil Régional.

Ces dernières années, le pays a enregistré des acquis notables en matière de participation politique des femmes avec l'adoption de la Constitution de novembre 2016 qui impose à l'État « *d'œuvrer à la promotion des droits politiques des femmes en augmentant leurs chances d'accès à la représentation dans les assemblées élues* » et l'adoption de la loi n° 2019-870 du 14 octobre 2019 favorisant la représentation des femmes dans les assemblées élues³. Mais, ce dispositif légal favorable à la participation politique des femmes reste encore plus formel que réel, au regard de l'expérience des élections législatives de mars 2021 au cours desquelles le quota minimum de 30% de femmes exigé sur les listes des candidat-e-s des partis politiques ou groupements politiques n'a pas été appliqué. Il est important de rappeler que l'environnement national est caractérisé par un fossé entre droit formel et droit réel en matière de promotion du genre principalement du fait de la concurrence exercée sur le droit étatique par les normes traditionnelles et religieuses⁴.

Par ailleurs, les femmes et jeunes restent, partout en Côte d'Ivoire, confronté-e-s à des obstacles structurels et culturels ainsi que des stéréotypes de genre et des attitudes discriminatoires empêchant leur participation pleine et égale dans la sphère politique. La région du Gbêkê, dont le chef-lieu, Bouaké, qui a été l'épicentre des crises militaro-politiques qu'a connu la Côte d'Ivoire de 2002 à 2010, n'échappe pas à cette réalité.

De ce fait, dans le cadre de la mise en œuvre du projet Trusfund visant à adresser la sous-représentation des femmes dans la prise de décision politique, l'étude des déterminants de la participation politique des femmes est envisagée afin de mieux cerner les obstacles pertinents entravant une représentation améliorée des femmes et des jeunes filles dans les organes décisionnels dans la région du Gbêkê. Cette étude vise également à favoriser la disponibilité de données factuelles sur la participation politique des femmes et des jeunes filles afin d'éclairer les initiatives envisagées pour adresser les inégalités entre les sexes en rapport avec les processus politiques et décisionnels dans cette région du pays.

C'est dans ce contexte que l'ONU Femmes Côte d'Ivoire recrute un-e consultant-e national-e pour la réalisation de cette étude.

² Statistiques de la Commission Electorale Indépendante (CEI)

³ Cette loi institue un quota minimum de 30% de femmes sur les listes de candidat-e-s des partis ou groupements politiques lors des élections législatives, sénatoriales, régionales, de district et municipales

⁴ Banque Afrique de Développement, 2013, Profil genre de la Côte d'Ivoire, données socioculturelles

II. CHAMPS DES TRAVAUX

Sous la responsabilité du Responsable des programmes de ONU Femmes Côte d'Ivoire et la supervision directe de la Spécialiste au Programme Gouvernance, Participation Politique, Femmes, Paix et Sécurité, le/la consultant-e devra :

- Réaliser un état des lieux et une cartographie des rôles de genre dans la vie politique et électorale dans la Région du Gbêkê en mettant en évidence l'impact des normes sociales sur la participation politique et électorale des femmes et des jeunes filles ainsi que les raisons explicatives des profils d'activités, d'accès et de contrôle des positions publiques et de décision dans la sphère politique dans la région ciblée ;
- Ressortir les statistiques sensibles au genre et intersectionnelles permettant de rendre compte du rôle et de la représentativité des femmes et des jeunes filles au sein des partis et groupements politiques présents dans la région du Gbêkê ;
- Identifier les opportunités susceptibles d'être capitalisées pour renforcer la participation politique des femmes et des jeunes filles ainsi que la mobilisation des hommes et des jeunes hommes en faveur de l'égalité hommes-femmes dans la région du Gbêkê ;
- Formuler des recommandations (stratégiques et opérationnelles) pour optimiser les bénéfices des interventions envisagées par le projet en matière de renforcement de la participation politique des femmes et des jeunes filles, mieux prévenir les méfaits inattendus et construire des argumentaires de sensibilisation et de mobilisation sociale en faveur d'une meilleure participation politique des femmes et des jeunes filles.

III. RESULTATS ATTENDUS

Le récapitulatif ci-dessous indique les résultats attendus et nécessaires au paiement des honoraires du/de la consultant-e :

- Un état des lieux et une cartographie des rôles de genre dans la vie politique et électorale dans la Région du Gbêkê, mettant en évidence l'impact des normes sociales sur la participation politique et électorale des femmes et des jeunes filles ainsi que les raisons explicatives des profils d'activités, d'accès et de contrôle des positions publiques et de décision dans la sphère politique dans la région ciblée dans la région, sont réalisé-e-s ;
- Les statistiques sensibles au genre et intersectionnelles permettant de rendre compte du rôle et de la représentativité des femmes et des jeunes filles au sein des partis et groupements politiques présents dans la région du Gbêkê sont disponibles ;
- Dans la région du Gbêkê, les opportunités de renforcement de la participation politique des femmes et des jeunes filles et de mobilisation des hommes et des jeunes hommes en faveur de l'égalité hommes-femmes sont mises en évidence ;

- Des recommandations stratégiques et opérationnelles sont formulées pour optimiser les bénéfices des interventions envisagées par le projet en matière de renforcement de la participation politique des femmes et des jeunes filles, prévenir les méfaits inattendus et construire des argumentaires de sensibilisation et de mobilisation sociale en faveur d'une meilleure participation politique des femmes/jeunes filles et un meilleur engagement des hommes/jeunes en faveur de l'égalité des sexes.

IV. METHODOLOGIE

Le/la consultant-e établira une approche méthodologique (intégrant un chronogramme de travail et les outils de collecte des données) validée par la Spécialiste au Programme Gouvernance, Participation Politique, Femmes, Paix et Sécurité et le point focal désigné par le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant. Il/elle interagira de façon régulière avec l'ONU Femmes et le MFFE tout au long de sa prestation. Les différents résultats attendus feront l'objet de validation au cours d'un atelier qui regroupera des représentant-e-s des parties prenantes concernées.

V. PRINCIPAUX LIVRABLES ATTENDUS

Les principaux livrables attendus de cette consultance sont les suivants :

- Un rapport de démarrage présentant l'approche méthodologique, le calendrier de réalisation de l'étude et les outils de collecte des données ;
- Le rapport provisoire de l'étude, incluant les différentes analyses et les recommandations stratégiques et opérationnelles attendues, sur support dur et numérique ;
- Un rapport final de l'étude intégrant les observations de l'atelier de validation des conclusions préliminaires de l'étude, sur support dur et numérique ;
- Un rapport final de la mission de consultance, mettant en évidence les bonnes pratiques et des recommandations à capitaliser pour les activités à venir dans le cadre du projet et d'autres initiatives à venir.

VI. PAIEMENTS DU/DE LA CONSULTANT-E

DELIVRABLES	Montant
Rapport de démarrage présentant l'approche méthodologie, le calendrier d'exécution de l'étude et les outils de collecte des données approuvé par ONU Femmes	20%
Rapport provisoire de de l'étude, incluant les différentes analyses et les recommandations stratégiques et opérationnelles attendues qualifié de satisfaisant par ONU Femmes	40%
Rapport final de la mission de l'étude intégrant les observations de l'atelier de validation et approuvé par ONU Femmes	40%

VII. ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL

Le/la consultant-e travaillera sous la supervision de la Spécialiste au Programme Gouvernance, Participation Politique, Femmes, Paix et Sécurité et du point focal désigné par le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant

VIII. DUREE DE LA MISSION

La durée de la mission sera de 45 jours calendaires y compris la période de rédaction et de validation du rapport de l'étude.

IX. LIEU D'AFFECTATION

Le/la consultant-e national-e sera basé-e à Abidjan et effectuera des missions dans la région du Gbêkê conformément au calendrier validé de réalisation de l'étude.

X. QUALIFICATIONS ET COMPETENCES

Le/ la Consultant-e devra satisfaire aux conditions suivantes :

- xi. Être titulaire d'un Diplôme d'Étude Supérieure (BAC + 5 au moins) en Genre et Développement, sociologie, droit, droits de la personne, politique, sciences sociales ou dans un domaine connexe ;
- xii. Justifier d'au moins 05 ans d'expérience professionnelle dans la réalisation d'études liées à l'autonomisation économiques et politiques des femmes et/ou des jeunes filles ;
- xiii. Avoir une bonne connaissance de la problématique du Genre en Côte d'Ivoire : environnement national, mécanismes, stratégies, programmes, politique, etc. ;
- xiv. Avoir une bonne maîtrise des mécanismes et instruments internationaux se rapportant à la promotion de l'égalité entre les sexes, aux droits des femmes/jeunes filles et à leur participation politique ;
- xv. Avoir une expérience avérée dans la conduite d'étude qualitative et quantitative ;
- xvi. Avoir une bonne capacité d'analyse, un esprit de synthèse et d'excellentes qualités rédactionnelles ;
- xvii. Être capable de travailler sous pression et produire les résultats attendus dans les délais prévus ;
- xviii. Avoir une expérience dans le Système des Nations Unies constituerait un atout.

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée. Une bonne connaissance de l'anglais et une expérience de travail avec le système des Nations Unies seraient des atouts. Les candidatures féminines sont particulièrement encouragées (à compétence égale, une candidature féminine sera favorisée).

DOCUMENTS A INCLURE LORS DE LA SOUMISSION DE L'OFFRE

Les Consultants intéressés doivent soumettre les documents et renseignements suivants pour prouver leurs qualifications :

1. Offre :

(i) Expliquer pourquoi ils sont les mieux qualifiés pour ce travail.

(ii) Fournir une brève méthodologie de la manière dont ils approcheront et effectueront le travail.

2. Offre financière

3. CV personnel, en y incluant l'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références (numéro de téléphones et email à préciser).

OFFRE FINANCIÈRE

- **Contrat forfaitaire**

L'offre financière doit indiquer le montant total du forfait, ainsi que les modalités de paiement précises et mesurables (quantitativement et qualitativement) relatives aux résultats concrets (à savoir, si les paiements doivent être échelonnés ou versés en totalité à la fin du contrat). Les paiements sont fonction du résultat, c'est-à-dire, à la livraison des services spécifiés dans les termes de référence. En vue d'assister le service demandeur dans la comparaison des offres financières, le montant forfaitaire de chacune de ces dernières sera détaillé (y compris, les voyages, les indemnités journalières et le nombre de jours de travail prévus.)

Voyage :

Tous les frais de voyage envisagés devront être inclus dans l'offre financière. Ils comprennent tous les déplacements pour rejoindre le lieu d'affectation ou le voyage de rapatriement. En général, le PNUD n'accepte pas des frais de voyage supérieurs au prix d'un billet en classe économique. Si le consultant individuel souhaite voyager en classe supérieure, il ou elle devra le faire en utilisant ses propres ressources. En cas de voyage imprévu, les frais de voyage, y compris les billets, les frais d'hébergement et les faux frais au départ et à l'arrivée, doivent être convenus, entre le service commercial et le consultant individuel concernés, avant le voyage, et seront remboursés.

EVALUATION

Les consultants individuels seront évalués comme suit :

Analyse cumulative

Critère	Coefficient	Point Max.
<u>Offre technique</u>	70%	
• Qualification et expérience		40
• Plan de travail		10
• Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR		50
<u>Offre financière</u>	30%	

En utilisant cette méthode d'évaluation pondérée, un contrat sera attribué au consultant individuel dont l'offre a été évaluée et déterminée comme étant, à la fois :

- a) Efficace/conforme/acceptable, et*
- b) Comme ayant reçu le score le plus élevé, déterminé à partir d'un ensemble prédéfini de critères techniques et financiers pondérés, spécifiques à la demande.*

** Poids des critères techniques : 70%*

** Poids des critères financiers : 30%*

Seuls les candidats qui obtiennent un minimum de 70 points sur un total de 100 points seront pris en compte pour l'évaluation financière

XIX. LES CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant-e				
			A	B	C	D	E
01.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
02.	Expérience en matière d'autonomisation économique et politique des femmes et des filles	10					
03.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	50					
Total		100					

01 – Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplôme d'Étude Supérieure (BAC + 5 au moins) en sciences sociales	7					
1.2	Diplômes ou certification en Genre et Développement	8					
1.3	Expertise avérée en matière de réalisation d'études liées à l'autonomisation économiques et politiques des femmes et/ou des jeunes filles	10					
1.4	Expérience avérée dans la conduite d'étude qualitative et quantitative	10					
1.5	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
		40					

02 – Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail Expérience en matière d'autonomisation économique et politique des femmes et des filles							
2.1	La/la consultante a-t-elle une expérience en matière d'autonomisation économique et politique des femmes et/ou des filles?	10					
		10					

		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension pertinente des objectifs et résultats attendus de l'étude ?	10					
3.2	Les aspects importants de la mission ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ? épiciène ?	10					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent?	5					
3.4	Les outils de collecte des données sont-ils sensibles au genre, intersectionnelles, épiciènes ?	10					
3.5	Les outils de collecte des données peuvent-ils permettre l'atteinte des objectifs escomptés par l'étude ?	10					
3.5	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et d'évaluation pertinent ?	5					
3.6	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution des activités ?	5					
		50					

XX. CRITERES DE SELECTION

Le/la Candidat-e techniquement qualifié-e ayant obtenu le meilleur score à l'issue de la pondération de l'offre technique et de l'offre financière sera retenu-e.

Annexes

Annexe 1- TERMES DE RÉFÉRENCE

Annexe 2- CONDITIONS GÉNÉRALES RELATIVES AUX CONSULTANTS INDIVIDUELS.

Annexe 3 - LETTRE DE SOUMISSION AU PNUD CONFIRMANT L'INTERET ET LA DISPONIBILITE DU PRESTATAIRE INDIVIDUEL (IC)